



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12601>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-12601**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Academie Des Beaux-Arts-VILLA EPHRUSSI

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS D'AFFICHAGE PUBLICITAIRE FIXES ET/OU NUMERIQUES - EN MILIEU URBAIN ET PERIURBAIN POUR LA VILLA EPHRUSSI DE ROTSCCHILD - N° M25/4-290 Lots n° 1, 2 et 3

Description : La présente consultation a pour objet des prestations d'affichage publicitaire fixes et/ou numériques - en milieu urbain et périurbain pour les besoins de la Villa Ephrussi de Rothschild. Ces campagnes d'affichage publicitaire ont pour but de promouvoir trois événements annuels. Les campagnes d'affichage auront lieu exclusivement par le biais de mobilier urbain situé impérativement sur le domaine public. Ces 3 événements, objets du présent marché, sont : 1. " La Fête des Roses de la Villa Ephrussi ", événement, créé il y a 15 ans, attire aujourd'hui approxi-mativement 7 000 visiteurs, pendant 2 jours, autour de roséristes, pépiniéristes, artisans haut de gamme, animations musicales et artistiques. 2. " Les Nocturnes de la Villa ", qui accueillent pour 14 soirées les lundis et mardis soir, des artistes de renommée nationale et internationale. La jauge de spectateurs est de 500 personnes par soir, soit approximativement 7 000 spectateurs pour l'ensemble de la programmation. 3. " Les Jeudis de la Villa ". Tous les jeudis de novembre à avril, une trentaine de personnes se réunit pour une soirée d'échanges, le temps d'un dîner, autour une personnalité renommée. Cet événement est beaucoup plus confidentiel et privilégié pour les participants. Ces soirées participent au rayonne-ment et à l'aura culturelle de la Villa. Les spécifications techniques des prestations sont précisées dans le Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP) applicable au présent marché public. Le lieu d'exécution sera précisé sur chaque bon de commande en fonction du lieu de livraison et de l'affichage concerné. Le marché public débute à la date de notification de l'acte d'engagement par le pouvoir adjudicateur.

Identifiant de la procédure : a79671cc-6caf-4f80-b96f-a5ccc0530b5d

Avis précédent : 11dc4a8e-320f-4e17-95a0-9d9d59222670-01

Identifiant interne : N° M25/4-290

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341400 Services de campagne publicitaire

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT N°1 - Campagne d'affichage publicitaire " La Fête des Roses "

Description : " La Fête des Roses de la Villa Ephrussi ", évènement, créé il y a 15 ans, attire aujourd'hui approximativement 7.000 visiteurs, pendant 2 jours, autour de rosiéristes, pépiniéristes, artisans haut de gamme, animations musicales et artistiques. Les campagnes d'affichage auront lieu exclusivement par le biais de mobilier urbain situé impérativement sur le domaine public.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341400 Services de campagne publicitaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère 1 est celui du prix

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des

critères : Le critère du prix est noté sur 40 points. L'offre la moins onéreuse (excepté celle qualifiée d'anormalement basse) se verra attribuer la note de 40 points. Les autres offres seront notées selon la formule suivante : $Note = (Prix \text{ de l'offre totale la plus basse} \times 40) / (Prix \text{ de l'offre du soumissionnaire analysé})$.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nice

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT N°2 - Campagne d'affichage publicitaire " Les Nocturnes de la Villa "

Description : " Les Nocturnes de la Villa ", qui accueillent pour 14 soirées les lundis et mardis soir, des artistes de renommée nationale et internationale. La jauge de spectateurs est de 500 personnes par soir, soit approximativement 7 000 spectateurs pour l'ensemble de la programmation. Les campagnes d'affichage auront lieu exclusivement par le biais de mobilier urbain situé impérativement sur le domaine public.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341400 Services de campagne publicitaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : le critère 1 est celui du prix

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le critère du prix est noté sur 40 points. L'offre la moins onéreuse (excepté celle qualifiée d'anormalement basse) se verra attribuer la note de 40 points. Les autres offres seront notées selon la formule suivante : Note = (Prix de l'offre totale la plus basse x 40) / (Prix de l'offre du soumissionnaire analysé).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nice

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT N°3 - Campagne d'affichage publicitaire pour " Les jeudis de la Villa "

Description : " Les Jeudis de la Villa ". Tous les jeudis de novembre à avril, une trentaine de personnes se réunit pour une soirée d'échanges, le temps d'un dîner, autour une personnalité renommée. Cet évènement est beaucoup plus confidentiel et privilégié pour les participants. Ces soirées participent au rayonnement et à l'aura culturelle de la Villa. Les campagnes d'affichage auront lieu exclusivement par le biais de mobilier urbain situé impérativement sur le domaine public.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79341400 Services de campagne publicitaire

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère 1 est celui du prix

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Le critère du prix est noté sur 40 points. L'offre la moins onéreuse (excepté celle qualifiée d'anormalement basse) se verra attribuer la note de 40 points. Les autres offres seront notées selon la formule suivante : $Note = (\text{Prix de l'offre totale la plus basse} \times 40) / (\text{Prix de l'offre du soumissionnaire analysé})$.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nice

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, non consécutive à une demande de réexamen de l'attribution par un soumissionnaire, en raison d'erreurs techniques ou de procédure

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, non consécutive à une demande de réexamen de l'attribution par un soumissionnaire, en raison d'erreurs techniques ou de procédure

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, non consécutive à une demande de réexamen de l'attribution par un soumissionnaire, en raison d'erreurs techniques ou de procédure

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Academie Des Beaux-Arts-VILLA EPHRUSSI

Numéro d'enregistrement : 13002316100016

Adresse postale : Villa Ephrussi de Rothschild

Ville : St Jean Cap Ferrat

Code postal : 06230

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : nathalie.savignard@villa-ephrussi.com

Téléphone : +33 493014590

Adresse internet : <https://www.villaephrussi.com>

Profil de l'acheteur : <https://academie-des-beauxarts.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 170 600 050 00026

Ville : Nice

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b28dd6b8-dd2b-4914-b59f-8b580286c296 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2026 à 11:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2026